



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de cadres et scientifiques retraités

Question écrite n° 48976

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer demande à M. le ministre délégué à l'industrie s'il n'entend pas, dans le cadre de la lutte pour l'emploi et l'innovation, de l'aide aux jeunes entreprises, mieux faire connaître l'action des seniors de l'industrie ou du commerce qui se réunissent en associations pour mettre leur savoir-faire, leur expérience professionnelle encore récente, leur carnet d'adresses et leurs connaissances, bénévolement au service du monde économique. C'est le cas, en Alsace, de deux associations de cadres et chefs d'entreprise et de scientifiques retraités dont l'activité est entièrement bénévole, les frais seuls étant remboursés. Ces associations n'ont pas les moyens de se faire bien connaître dans les milieux où leur action serait la plus bienvenue. Il lui demande si l'on pourrait médiatiser leurs initiatives au plan national.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est préoccupé depuis plusieurs années par le faible taux d'emploi des seniors, voisin de 37,5 %. Les mesures adoptées jusqu'à présent ne porteront leur fruit pour une partie d'entre elles qu'à moyen terme, avec par exemple l'allongement à 41 annuités de cotisations pour l'obtention d'une pension de retraite à taux plein en 2012. La restriction des aides publiques pour financer des préretraites a déjà permis de limiter les départs anticipés mais cette mesure reste insuffisante. C'est pourquoi le Premier ministre a annoncé un plan d'action en faveur du retour à l'emploi des seniors, élaboré en concertation avec les partenaires sociaux. Le plan propose un ensemble de dispositifs, telle la création d'un contrat à durée déterminée de dix-huit mois renouvelable une fois réservé aux seniors, la mise en place d'actions pour développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les entreprises, l'élargissement des possibilités de cumul emploi-retraite et la restriction aux conditions d'accès à la dispense de recherche d'emploi. Parmi ces mesures, il convient également de mentionner une campagne nationale en faveur de l'emploi des seniors qui sera lancée en juin 2006 auprès du grand public et des entreprises (chefs d'entreprise et salariés). L'objectif est de favoriser un consensus social en faveur de l'emploi des seniors. Un site internet portant sur la gestion des seniors sera créé. L'ensemble des associations qui militent pour mieux faire connaître les possibilités d'emploi pour les salariés âgés auprès des entreprises trouveront dans cette campagne une place pour faire valoir les actions qu'elles développent depuis plusieurs années pour le retour à l'emploi des seniors.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48976

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8065

Réponse publiée le : 28 mars 2006, page 3424